

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LA FONDATION DES AMIS DU LYCEE YHEODORE MONOD**

Le Bureau de la FALF s'est réuni le lundi 02 novembre 2015, à 17h30, sous la présidence de M. Raymond Najjar, son Président.

Outre le Président, étaient présents Messieurs :

- Ahmed Salem KAMIL , Secrétaire ;
- Ahamdy Ould HAMADY, Trésorier ;
- Bruno LASSAUX, Provisieur.

L'ordre du jour de cette réunion portait sur les points suivants :

- 1/ Compte rendu du processus mis en œuvre à la suite de la dernière Assemblée Générale Ordinaire ;
- 2/ Mise en œuvre des mesures opérationnelles;
- 3/ Campagne de sensibilisation et d'information sur la FALF ;
- 4/Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- 5/ Questions diverses :
  - Propositions pour la gestion comptable de la Fondation ;
  - Hommage aux précédents dirigeants de la Fondation.

A l'occasion de la tenue de cette première réunion du nouveau Bureau, le Président a souhaité, en introduction, rappeler l'engagement pris de gérer la Fondation dans la transparence ainsi que dans un esprit de démocratie et de gestion partagée afin que tous puissent apporter leur active participation pour la réalisation des objectifs fixés ; à savoir la subvention des frais de scolarité au profit d'enfants mauritaniens dans la nécessité et la contribution au développement du Lycée pour le bien-être de la famille scolaire.

Puis, les points de l'ordre du jour ont été examinés :

### **1/ Compte rendu du processus mis en œuvre à la suite de la dernière Assemblée Générale Ordinaire.**

A la suite de la tenue de l'A.G.O. du 12/10/2015, les évènements suivants ont été réalisés :

- ✓ Finalisation du Procès-verbal de ladite A.G.O.
- ✓ Signature du Procès-verbal de passation des situations relatives à l'activité de la Fondation entre le Président sortant et le Président entant ;
- ✓ Communication à la Banque ATTIJARI, des nouveaux signataires désignés pour la gestion des comptes de la Fondation et finalisation des formalités à cet effet.

Pour rappel, 03 comptes existent au nom de la Fondation dans les livres de la Banque précitée. Seul l'un de ces comptes est actif pour un solde de **6 283 486, 94 UM** auquel il conviendra de rajouter un montant de **354 000 UM** correspondant aux récentes cotisations versées par des nouveaux adhérents.

Un autre de ces comptes concerne les dépôts à terme. Il serait opportun d'envisager, dans un proche avenir, le placement de fonds sur ce compte afin de les faire fructifier.

Le Président a, par ailleurs, réitéré au Proviseur, la demande de réductions sur les frais d'écolage pris en charge par la Fondation au profit de ses boursiers. Le Proviseur s'est engagé à faire les démarches à cet effet, par la saisine des instances concernées.

## **2/ Mise en œuvre des mesures opérationnelles.**

Dans un souci d'efficacité, il a été convenu de la mise en œuvre immédiate des mesures opérationnelles ci-après :

- ✓ Réactualisation du fichier des membres : cette tâche est confiée au Proviseur et au Secrétaire ;
- ✓ Réactualisation du fichier des bénéficiaires de Bourses : tâche confiée au Proviseur et au Trésorier. Il conviendra, également, de réaliser une estimation prévisionnelle, sur une période de deux années, pour les paiements dans ce cadre.
- ✓ Impression de papiers à en-tête, enveloppes, chemises estampillées au nom de la Fondation.

Il a, par ailleurs, été retenu de différer la réalisation de certaines mesures, telles que l'impression de carnets à souches, de bulletins d'adhésion, notamment, et ce, jusqu'à l'adoption des amendements statutaires qui seront prochainement soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fondation.

## **3/ Campagne de sensibilisation et d'information sur la FALF.**

Conformément au principe de transparence qui doit présider à la gestion de la Fondation, la publication des informations sur ses activités doit être constante. C'est ainsi que toutes les données sur la vie de la FALF devront être régulièrement et largement communiquées. A cet effet, la page dédiée à la FALF sur le site internet du Lycée, sera actualisée et régulièrement enrichie de nouvelles informations. Le Proviseur s'est proposé pour la réalisation de cette tâche.

En outre, une campagne de sensibilisation et d'information sur la FALF, devra être menée auprès des parents d'élèves, des élèves, ainsi que du corps enseignant.

Dans ce cadre, une plaquette de présentation de la FALF sera élaborée par le Proviseur et le Président.

## **4/Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.**

Une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le lundi 30 novembre 2015 à l'effet de se prononcer sur les points de l'ordre du jour suivant:

- Examen et adoption des amendements portés aux statuts de la Fondation ;
- Examen et adoption du projet de Règlement Intérieur ;

Une convocation, à laquelle seront joints les projets de statuts révisés ainsi que le projet de Règlement Intérieur, sera adressée aux membres à jour de leurs cotisations ainsi qu'aux membres associés.

Cette convocation sera, également, publiée sur le site du LFTM.

#### **5/ Questions diverses.**

##### ***I/ Propositions pour la gestion comptable de la Fondation.***

Conformément au souci de transparence qui doit prévaloir, le Président a informé les membres du Bureau des propositions, à titre gracieux, obtenues auprès de deux cabinets comptables de la place pour la gestion de la comptabilité de la Fondation.

Il s'agira, dans ce cadre, de confier à l'un de ces deux cabinets, la mission d'assistance et de suivi de la comptabilité et à l'autre, la mission d'audit des comptes en fin d'exercice.

Le Président rendra compte prochainement au Bureau, des contacts qu'il prendra avec ces deux cabinets en vue de formaliser leurs propositions qui devront s'inscrire au titre de partenariat avec la Fondation.

##### ***II/ Hommage aux précédents dirigeants de la Fondation.***

Un hommage sera rendu à l'ensemble des précédents dirigeants de la Fondation sur la page dédiée à la FALF sur le site internet du Lycée.

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, la date de la prochaine réunion du Bureau a été fixée au lundi 09 novembre 2015 à 17h30.

Fait à Nouakchott, les jour, mois et an que dessus.

**LE PRÉSIDENT**

**LE SECRÉTAIRE**